C. Cpt

47-2035 L. 20334

ADVIS AV ROY.

1622 1622 1622

LE but de la guerre c'eſt la paix, laquelle s'acquiert ou par compoſition, ou par la plaine & entiere victoire, la voye de compoſition ſemble mal ſeante pour la deffiance reciproque pour les mutuelles haines & iniures, & pour la ſubſiſtance de deux religions diuerſes & de certaines maiſons ahurtees en diſcorde, ioinct que les moyens ſont ſi perplex qu'on ny peut voir chef ny queuë, lumiere ny adreſſe.

La victoire comme toutes autres choſes qui ſont hors noſtre pouuoir, & en la ſeule main de Dieu ne peut eſtre que douteuſe, le paſſé nous enſeigne combien elle eſt difficile, & les exemples des autres Eſtats, combien elle eſt perilleuſe & incertaine.

Le Roy a plus d'hommes, vray ; mais il ſe trouue deux fois plus de batailles gagniees par le moindre nombre que par le plus grand, dont tous Princes & peuples ont iugé & recogneu les victoires eſtre donnees du Ciel.

La cauſe du Roy eſt plus iuſte, ſoit : mais Dieu ſe ſert de tels inſtrumens & occaſions qu'il veut pour punir nos iniquitez, il s'eſt iadis ſerui des Babiloniens pour matter ſon peuple, & n'aguieres des Turcs & ſemblables.

Or nous ne pouuons nyer ne deſguiſer, que

THE NEWBERRY LIBRARY

Case
F
39
326
1622ad

iuſtement ſon ire ne ſoit enflammee cõtre nous, il y a doncques apparence que ce ſoient les fleaux de la vengeance, & de faict nous voyons que toutes choſes leur ont iuſques icy ſuccedé fort à propos contre eſperance, ils ont peu de finances, voyre, mais outre ce qu'ils la meſnagent bien, ils ont les moyens ouuerts pour en recouurer, & tous ceux qui tiennent leur party engageront iuſques à leur liberté pour nourrir & entretenir l'eſperance qu'ils ont de la conſeruer.

D'ailleurs, il y a des Princes & peuples eſtrangers qui eſtiment ceſte cauſe leur apartenir, & ne leur ont cy deuant failly, moins leur manqueront ils à preſent qu'ils ſont liguez, & participent ouuertement à leurs entrepriſes.

Ce ne ſont pas gens ramaſſez eſmeus & ſouſleuez par imprudence, ſans ordre & ſans chef, & ſans diſcipline; ce ſont gens aguerris, reſolus, reduicts au deſeſpoir, leurs entrepriſes & ligues, pourpenſees, pratiquees, & baſties de longue main, hommes de diſcours & de menees, ſuiuis & obeis de ceux qui eſtiment la cauſe, le peril, & l'iſſue de la faction leur eſtre commune auec eux, & en public & en particulier de ceux qui ont proffit à la participation de ce peril & aduenture, à la perte de toutes les choſes que les hommes priſent & cheriſſent, & le dernier hazard à la ſeuretté & repos de leurs vies, maiſons, femmes & enfans, biens, honneurs, eſtats, & à l'accroiſſement d'iceux. La neceſſité & deſeſpoir les rend docilles & diſciplinables à merueilles, auec la bonne oppinion qu'ils ont conceuë de leurs chefs deſquels l'ambition eſt retenuë, &

l'vnion estroictement conseruee par la mesme necessité que les Anciens ont appellé bien de concorde.

Au contraire, le camp du Roy est diuisé en querelles, enuies & emulations, l'ambition y est desbordee, l'auarice y domine, chacun y veut tenir rang, la discipline corrompue, & la licence demesuree. Les volontez mal vnies & les contentions fort differentes. La plus par desirent la paix, les autres ont leurs enfans, freres & parens de contraire bande, autres y sont part aquit, plusieurs à regret, plusieurs auec scrupule de conscience craignans de nuire à l'aduancement & progrez de leur religion; Autres y sont pour butiner: bref il est composé de pieces rapportees; Plusieurs se sont ja desbandez, & tous en general, dont lassez & ennuyez du long traict de temps qu'ils ont esté inutillement en campagne, dont iusques au bas peuple chacun murmure entrant en mesconrentemens, soupçons & imaginations estranges, selon que les humeurs d'vn chacun & l'infidelité du temps en fournit la matiere, ioint que l'inquietude & l'impatience est naturelle à ceste nation, si elle n'est viuement reprimee par telles barres que nous auõs deu retenir les autres.

Le Roy se seruira de l'estranger, desquels en les bien payant il disposera à sa volõté sans crainte de murmure; Certainement ceux qui cognoissent les François & estrangers ne gousteront iamais ce discours, car la bource du Roy ne pourroit fournir seulement à la solde des estrangers, estans les finances ja espuisees, & les moyẽs d'en recouurer si tres-fort retranchez & racourcis

qu'en peu de iours il ne nous resteroit que le vuide. Que demanderons donc les naturels Frãçois, dont la plus part a ja dependu feurre & lit, comme l'on dit, il ne leur restera desormais que la pauureté, le mespris, l'enuie, la ialousie, & le mescontentement de se voir postposez pour tout loyer de leurs prompts & deuotieux seruices aux Bourguignons, Espagnols, Italiens, Suisses & Allemans, il ne faut pas douter que la plus-part ne se retire, & que l'estranger ne refuse de combatre si le François ne luy fait le chemin & ouure la meslee; de sorte que le Roy ne peut estre que mal seruy.

La force de l'estranger est auiourd'huy vne fresle asseurance. Le pays leur est incogneu; qui n'est pas vn petit desaduantage. Le Suisse ne vaut qu'à se deffendre, l'Italien qu'à faire la mine, le Bourguignon est en petit nombre, & l'Alemand à bon droit nous est suspect, tant pour la diuersité de leur religion à celle du Roy, & conformité, & associeté auec celle des aduersaires, que pource qu'il y a plus à butiner sur nous. Que si dauanture ils auoient intelligence auec eux, ou se laissoient pratiquer se feroit fait. D'ailleurs le Suisse est malade & rompe, & coustumierement ne peut viure six mois en campagne pour la saleté & negligence abrutie de soy qui luy est quasi naturelle.

De façon que la peste ja allumee entre eux infectera l'armee, & auec la disette des viures escartera les forces si tost que la chaleur commencera à poindre.

Mais pour vne bataille l'on en purgera le pays à iamais; cela seroit trop vray s'ils y mouroient

tous: Mais c'eſt pluſtoſt ſouhaiter que diſcourir, nous ne ſommes plus au temps qu'on aſſignoit iour & champ de bataille pour combattre obſtinement iuſques à l'entiere deſconfiture de l'vne des parties, ce ſiecle eſt auſſi ingenieux & ſoigneux de pouruoir à la retraitte que les anciens eſtoient à vaillamment combattre.

La perte de trois, quatre, cinq & ſix hommes les affoiblira, mais ce n'eſt pas les effacer, la fureur ne ſera que plus enflammee, la diſcipline plus exacte, toutes choſes mieux conſiderees de l'autre coſté, & moins obſeruees de la part du vainqueur, eſtant l'inſolence couſtumiere compagne de la victoire, ils ont des villes pour eux retirer, raffraichir & raſſembler & nous nuire à couuert. Bref ce ſera à recõmencer, Hannibal & infinis autres ont eſprouué que le ſang d'vne, de deux victoires, de pluſieurs batailles eſt vn gage mal aſſeuré de la victoire totale. Les Princes ou peuples qui ont eſté tuez en vne iournee, eſtoient ou ſans diſcipline, ou ſans reſſource, ou laches de courage & non aguerris, les Gaulois d'outre les monts, & les Liguriens feurent deffaicts en cinq batailles & ne furent pourtant exterminez, les Flamands & Liegeois ont eſté plus ſouuent que les autres domptez, & neantmoins ils ont touſiours releué leurs creſtes.

Mais apres vne bataille on les rengera à telle conditiod qu'on voudra, ou apres pluſieurs defaictes on en aura bon marché touchant les conditions. Il eſt aſſez notoire qu'ils ont iuſques icy preferé les perils & tourmens extremes à la dureté des loix qu'on leur a propoſé cy-deuant,

concernant leur conſcience, & leur ſeroit la mort plus gracieuſe que la ſeruitude & les brocards & oprobres de leurs concitoyens.

De les deffaire tous, cela ne peut eſtre ſans vne longueur extreme qui remplira ce Royaume de feu & de ſang, de cruauté, de ruine, de peſte, de famine, de pauureté, de ſolicitude, de volleurs, de brigands & d'eſtrangers qui occuperont le nid vuide, la pauure Champagne nous ſerue d'exemple qui eſt deſerte ſi miſerablement qu'à veuë d'œil il faut que les pauures habitans meurent de mal faim & rage, certes ceſt ambraſement eſt ſi ardant & tant vniuerſel par tout le Royaume, que la longueur eſt l'entiere ruine, ſubuerſion & aneantiſſement d'icelle, voire, voire meſme quand l'on eſtancheroit le mal des auiourd'huy, il ſe trouueroit merueilleuſement appauury pour le degaſt extreme, & les pernicieux remuemens, demolitions, larcins, pillages & autres choſes ſemblables qui ja ont eſté commiſes & qui ne ſont que coup deſſay au regard de ce qui eſt à craindre, ſi ſans eſpoir de paix les cœurs s'embraſent du tout en fureur: car ce n'eſt que le premier acte de la tragedie: d'auantage les grands deniers qu'on a tranſportez ſont ja eſpuiſez, ſans que le cours de la marchandiſe, & la vente de nos fruicts qui ſont les treſors de ce Royaume nous en ayent raporté.

Ie poſe qu'en fin on en vienne à bout, ſi eſt ce que les enfans & ſucceſſeurs pour leur innocence, ſeront eſpargnez, ils croiſtront auec felonie & rage, ſçachans & ſentans la cruauté exercee enuers leurs peres, & voyans les biens de leurs ma-

ieurs vſurpez & rauis iniquement comme ils pẽ-
ſeront, ce deſir de vengeance, & du recouure-
ment de leurs biens les fera rallier & reprendre
nouuelle intelligence; de ſorte qu'en lieu d'en-
ſeuelir le mal & la diſſention ciuille, ce ſeroit la
nourrir pluſtoſt, & forger vn hidre eſpouuenta-
ble, cela ne ſeroit pas à craindre en vne petite
faction. Mais on n'a iamais veu vne grande con-
iuration eſtaincte, ou reprimee à force d'armes,
que les cendres des morts ou bannis n'ayent
ſoudain rallumé vn plus grand feu.

D'auantage ſi ceux qui ſont auiourd'huy en
armes apres vne bataille ſe voyent inferieurs à
force ouuerte, il ne faut douter qu'à l'extremité
leur fureur ne ſoit extreme, & qu'ils ne tentent
tous les moyens bon & ſiniſtres pour ſe guaren-
tir, & Dieu ſçait s'il eſt mal-aiſé, veu le bigar-
rement & meſlange qui eſt entre nous & les fan-
taſtiques perſuaſions dont les hommes ſe laiſſent
enyurer & tranſporter, d'exploicter vn mauuais
deſſein, le mal à la fin à ces degrez comme la ver-
tu, ſes commencement ne ſont qu'eſtincelles, &
acheminemens aux plus peſtilents effects, ſi Dieu
ny met la main, poſſible que la prinſe d'vn ou
pluſieurs de leurs chefs leur feront perdre cou-
rage. On ſçait qu'ils en ont grand nombre, & en-
tendemens pour eſlire de deux extremitez la
moins perilleuſe, c'eſt de tenter le dernier ſort,
pluſtoſt que de ſe laſcher & expoſer à l'ire de leur
ennemis, qu'ils eſtiment pis que mortels, dont la
longueur de la guerre ne peut que remplir de ra-
uage & de malheurs ceſte France, la rendre fa-
rouche & ſauuage, ſans pitié, ſans reuerance, ny

reſpec aucun, & accroiſtre & apeſentir de plus en plus l'ire de Dieu ſur icelle.

Mais ſi au rebours ils gaignent la bataille, il en iroit bien autrement, car la perdant ils ne ſeroiẽt en danger d'eſtre abandonnez de leurs aſſociez, d'autant que la cauſe eſt commune, le fruict & l'iſſuë & le peril commun, & en vn mot ils ſont tous embarquez, qui eſt cauſe qu'ils ne s'y laiſſent point pratiquer, s'endurciſſans touſiours plus toſt, iaçoit que aux autres guerres ciuilles ce ſoit le plus exquis & ordinaire moyen.

Leurs ennemis auſſi ne ſçauroient croiſtre: mais au contraire le Roy a pluſieurs aliez & ſeruiteurs, qui luy tourneroiẽt le dos ſi mal baſtoit. A ſçauoir tous ceux qui ne ſuiuent ſon party. ſinon comme le plus fort, & redoutãs ſa puiſſance, la meſme raiſon qui les meut à le ſuiure les inciteroit à l'abandonner, & taſcher de s'acointer du plus fort, teſmoin les alliez du Duc Charles de Bourgongne, qui tous en vn iour l'abandonnerent, apres la premiere iournee qu'il perdit contre les Suiſſes, mil & mil hommes ſans religion, infinis qui par craincte du mal, ou eſperance du gain ſuiuent l'armee, tourneroient ſoudain leurs robbes, pouſſez par les meſmes arguments, qui les meuuent à preſent, outre ſi on veut faire preuue, on trouuera que la quatre partie de l'armee fait profeſſion de la Religion des aduerſaires, ceux cy ſe reconcillieront facilement auec les autres, les eſtrangers prendront party, & le reſte s'eſcoulleroit en vn momẽt, comme il aduiẽt ordinairement en guerres ciuilles, les batailles des Anglois en leurs diſſentions en donnent ample

ple tesmoignage.

Dieu ne me face pas tant viure que de voir ceste desolation Mais s'il est licite de preuoir les inconueniens, ie puis hardiment asseurer que la perte d'vne bataille seroit la perte de l'Estat, car quelque doux langage que les autres tiennent, maintenant, ie ne sçay à quoy l'insolence d'vne victoire pousseroit ceux qui mesmes en leurs miseres sont esleuez & remplis de courage, & pour ne flatter point, c'est chose que mal volontiers, & mal seurement on fait, de se rassuietir à celluy qu'on a vaincu.

Nous ne liurerons iamais bataille, qu'à si bonnes enseignes, que le Roy tiendra la victoire, certes les hommes destournẽt & bastissent leurs proiets: Mais Dieu besongne par dessus, il seroit superflu d'amener les exemples en vne chose si claire, c'est que la moindre faute, la plus legere occasion peut faire perdre vne bataille; de sorte que les anciens pour signifier la bataille disoient le hazard & la puissance de fortune. Combien qu'ils feussent bien disciplinez, voire mesmes bien souuent la multitude nuit, & engendre confusion, negligence, & mespris de discipline, vn homme se remettant sur son compagnon, & s'asseurant tous en leurs forces auec contemnement de leurs ennemis, qui sont d'autant plus vigillãs, retenus & disciplinez, que le peril les y contraint & enhardis, ou plustost forcez par la necessité qui ne leur permet de rien esperer que du desespoir, & qui comme disoit [illegible] met les plus puissans efforts, & les donjons les plus inuincibles des Royaumes, en des exemples autant

memorables que piteux & lamentables. La prinse du Roy Iean deuant Poictiers, où vne grande & puissante armee feust desconfite par vne bien petite troupe mise au desespoir, & fraischement celle du Roy François deuant Pauie.

D'auantage, iamais ils ne ioindront qu'ils ne soyent esgaux en force ou à peu pres, veu que tenans des villes fortes, des ports & de riuieres on ne les sçauroit forcer à combattre qu'à leur aduantage, de sorte que outre le peril, & douteux euenement, on ne pourra eluiter la langueur que produira infailliblemẽt auec les maux susdits, vn autre plus malheureux & plus pernicieux : car c'est la coustume des hommes d'vn & d'autre costé à n'obeyr point au Roy ne à sa Iustice, à tenir à peu son authorité, à faire toutes choses par la viue force, à mal penser & parler du gouuernement de l'Estat, a gouster la douceur d'vne franche liberté, ou plustost licence ou abandon de toutes choses, cessant le cours de la Iustice & de toute police & discipline. Bref à tout ce qui esloigne le suiect de son deuoir ; de sorte que si la guerre continuë, nous, nos enfans, ny ceux qui naistront d'eux, ne sçauroient voir reuuis, r'adoucis ny ramolis, traictables, prompts à obeyr & à reprendre le ioug d'obeissance, & ceder au plus foible, tant est puissant l'effect de l'accoustumance qui surmonte la nature, & mesmes au vice & dissollution, gouffre auquel il est aisé de se precipiter : mais impossible de s'en retirer. Qui pis est les plus horribles & execrables forfaicts peu à peu (comme disoit vn Iuge Romain) se rendent familliers par l'vsage & accou-

ſtumance, en façon qu'on peut dire que ceſte guerre ne faict que planter la France de Barbarie & des monſtres peſtilents & deteſtables, outre ce la reputation du Roy ne peut eſtre que fort intereſſee à l'endroit des eſtrangers, & meſmes des ſiens s'il ne peut r'allier ſes ſuiects que par vne extreme longueur de guerre & par l'entiere ruine du Royaume.

Il y a encore vne autre ſorte de peſte, c'eſt que la corruption des mœurs eſt ſi grande que certains Seigneurs & Capitaines qui ſont du party du Roy en ceſte guerre tenans à peu deuoir ny ſerment, ny obligations, qui eſt d'expoſer leurs perſonnes & biens pour leurs Princes, comme tenans leurs terres de luy à ceſte condition & charge, dient & ſe vantent qu'ils meritent tant & plus de ſa Maieſté, ſe faſchent & deſpitent s'ils ne ſont recogneus & careſſez à leur fantaſie, qui monſtre qu'ils ſeruent pluſtoſt à leur ambition & auarice qu'au Roy, & eſt la frenaiſie des hommes ſi aueuglee, que iuſques aux plus petits qui portent les armes, chacun ſe vante d'auoir maintenu la couronne au Roy, & ce qui plus ſe trouue eſtrange, certaines Cours & autres compagnies, où les hommes deuroient eſtre les plus moderez, & mieux aduiſez, ne cognoiſſent non plus que l'autre, fors du ſurplus, les plus magnifiques tiltres qu'ils peuuent imaginer, ne pouuans celer la maladie de l'eſprit. Quant aux Seigneurs, il leur eſt bié aduis qu'on leur doit beaucoup de retour, & que ſans eux tout ſe feuſt mal porté, ce qu'ils font ſonner & retentir ſi haut que ceux qui entẽdent combien cela poiſe en ont les cœurs naurez

& pleins de mauuais augure. Les Estats estrãgers se vanteront tantost d'auoir esté protecteurs de ceste couronne, & en rempliront leurs escrits & triomphes, de sorte que si la guerre dure, le Roy sera desormais enclaué des vns & des autres, & aura assez affaire de les remercier, & en se despoüillant leur despartir largement de ses biens & de ses plus exquis ornemens, lesquels ils prendront pour tribut & hommage de la couronne, ainsi que faisoyent les Roys d'Angleterre leurs pensions.

Que seroit-ce si le Roy par leur moyen auoit obtenu plaine victoire, puis que n'ayant encore faict que ruyner son peuple, ils en tonnẽt si haut. C'est l'vn des plus grands maux qui puisse arriuer à vn Prince de se rendre si tres-fort obligé à quelqu'vn, ou plusieurs qu'il semble tenir d'eux en partie son Estat, les exẽples en sont assez frequẽts, dont le recit ne pourroit estre que tres-odieux, Certainement la longueur de la guerre seruira à esleuer & agrandir certains hommes, leur donnera credit, faueur & authorité enuers le peuple, nom & bruict enuers les estrangers, & licence uers leur Prince, chose tres-perilleuse à vn Estat & vraye semence d'autres fureurs ciuilles, & enmesmes attẽdu l'aage du Roy & de Mõseigneur son frere, quel ordre donc! A la verité nous sommes bien malades, puis que la guerre ny la paix ne nous est propre, & que nous ne pouuons porter ny le mal ny le remede.

Plusieurs penseront, puis que le Roy est ordonné pour rendre la iustice, maintenir les bons & punir les mauuais, & qu'à ceste fin il est armé

206 2

de l'authorité souueraine, il ne peut suiuant sa vocation faillir de poursuiure iustement par le glaiue, ceux qui iniustement se sont soulleuez troublans l'Estat & violans les loix, & en ce faisant il obeira à Dieu qui est Seigneur des armées, & qui ne peut faillir à la iustice, & tout ainsi que le Magistrat ne peut pardonner au volleur sans se charger enuers Dieu de mesmes crimes, estans suiets, ains rebelles, & membres corrompus, qu'il est necessaire de retrancher à quelque prix, hazard ou perte que ce soit.

Cela sans doute est specieux & de beau lustre, mais il est captieux & perilleux, du peril nous en auons touché cy deuant, ioint que la conduicte de ce qui est passé deuant nos yeux dont les plus clairs entendemens sont esblouys en la corruptiõ manifeste de tous Estats, nous garde d'ignorer ou doubter que ce ne soient fleaux de Dieu, lesquels nous esguisons & faisons redoubler en perseuerant, & prouocquant son ire, & nous ahurtant à nostre dureté : Car qu'est ce autre chose de s'attacher à ses verges, sans regarder à luy sinon la despiter. Touchant la captiõ elle est toute aparante, & à l'aduis des dessusdits totalement repugnante à la iustice à Dieu autheur d'icelle, à l'authorité & deuoir du Roy. Car tout ainsi que le medecin tend à la gueriſon, ainsi fait la Iustice à la gloire de Dieu & à l'amandement des hommes & non pas à la cruauté ne au sang, à l'iniure & contumelie de la nature & à violer & peruertir l'humanité. Vray est qu'il fault retrancher le membre pourri quand il n'y a plus d'esperance de gueriſon, mais tant qu'il y a tant soit peu

de lumiere & d'amendement le Medecin seroit meurtrier, si laissant les remedes propres, il vsoit des extremes. Il faut doncques premierement enquerir si le mal des suiets du Roy est incurable pour vser des remedes selon le besoin autrement ce seroit comme qui enterreroit vif son enfant malade, sans essayer les moyens de le guerir.

Entre tous ceux qui sont armez de l'autre costé pas vn ne tend à secoüer le ioug de la domination du Roy : Car c'est manifestement contre les principes de leur religion, tous le recognoissent pour leur Roy naturel, souuerain & seul Prince, pas vn ne veut aduoüer autre superiorité, pas vn ne met en disputa la iuste & legitime vocation de sa Maiesté, tous sont fichez là, qu'il luy faut porter & rendre honneur, seruice & obeissance.

Mais ils nobeissent pas ainsi qu'il apartient. Au contraire leurs actions dementent leurs belles parolles, pour en parler au vray, Ils sont ainsi que la plus part des autres, empoisonnez de passiõ, qui agitent tout au rebours de leurs premieres pensees & intentions. Et comme le malade trouue goust aux choses pernicieuses, & desdaigne les salutaires desirant toutesfois la guerison, ainsi la plus part d'eux pensent tresbien faire en malfaisant, & c'est la cause qui a mis aux champs tels qui pouuoient heureusement viure en leurs maisons, & qui a tourné à l'enuers les cerueaux de tant d hommes sages & bien aduisez. Il faut dõc vser de remedes propres à guerir ce poison. Car puis qu'ils sont malades de l esprit, qu'elle felonnie & meschanceté seroit-ce en lieu de les se-

207 2

courir & d'en auoir compassion, de les violenter & perlecuter à feu & à sang. Ce seroit faire la guerre à la nature, & dechirer brutalement l'humanité: La Iustice punit ceux qui font mal sciemment & de propos deliberé, & conserue ceux qui pechent innocemment, & qui par infirmité trebuchent.

Il est plus que notoire que la crainte les a poussez & precipitez en ceste encombre, car puis qu'on confesse qu'ils ont entendement, ce seroit follie de penser qu'ils eussent osé entreprendre, ny mesmes pensé d'empieter l'Estat, sans aucun droit, apparence ou couuerture. Quel propos y a il que gens de telle estoffe ayent hazardé & abandonné leurs vies, biens, maisons, femmes & enfans, sous vne friuolle promesse ou espoir, ou pour mieux dire resuerie & songes d'establir par armes vn nouueau Estat, auec moyens & instrumens si fragiles pour exploicter vne si haute entreprise, possible sont ils entrez en imaginations du gouuernement. Quoy que ce soit ils ont doute de leur seureté & y ont voulu pouruoir: A quoy ils ont tourné leurs pensees, & comme la crainte & l'espoir sont deux viels tirans des ames, ils ont iugé tous moyens licites pour pouruoir à leurs attentes, & la necessité estre la plus iuste & inuiolable de toutes les loix. Et puis qu'ils sont hommes & non pas Anges, y a il raison au monde plus viue & plus vrgente, pour les induire à ceste opinion, & les esblouyr & tromper, que celle que la nature aprend à vn chacun. A sçauoir que la tuition de la vie & de la liberté contre l'oppression, est non seulement licite mais aussi

iuſte, equitable & ſaincte. Ceſte loy n'eſt point donnee ny enſeignee aux hommes : mais empraincte en leurs cœurs & née auec eux, elle n'eſt point eſcrite mais diuinemẽt engrauee en l'eſprit de toute creature. C'eſt la cauſe de leurs menees qui ont eſté depuis tournées contre leurs premiers deſſeins en hoſtillité, & qui meritent d'eſtre reprimées les conſiderant à part, mais le conſiderant auec le ſalut du Royaume, la conſeruation de l'Eſtat, le repos du peuple, & la fin de ce perilleux embraſement, qui eſt-ce qui ſera tenu ennemy du public que le diſſuader de quitter ſon office pour la republique. Tout ainſi qu'vn pere ayant deux enfans en diſcord ne les fait pas combattre, voulant perdre ce qui luy eſt moins agreable pour ſe ſeruir en paix du vainqueur, mais tache de bien ranger & moderer l'autre & le reconcillier tellement que ce ſoient comme deux fermes pilliers de ſa vieilleſſe. Ainſi le nom du Roy plain d'amour & charité paternelle ne peut ſouffrir vne ſi ſanglante & felonne obſtination d'exterminer vne grande partie de ſes ſuiects, s'il y a moyen de les reconcillier à l'autre party, & ramener à leur deuoir. Et puis qu'en cela giſt le ſalut de la republique, il ſe faut reſoudre comme iadis le Senat Romain du temps de Vallerieus le Dictateur. C'eſt d'y paruenir par quelque voye ou ſentier, & par quelque difficulté que ce ſoit quittant de la rigueur & droict; ainſi que diſoit L. Papirius, comme eſtant le repos & ſalut du peuple. La plus ſouueraine & equitable de toutes les loix, & donnant au ſang & au nom qui nous eſt commun auec eux au peril de la republique,

& à la neceſſité par le conſeil d'vn autre Romain tout ce que nous ne pouuons retenir d'vn autre ſans violer le ſang, le nom, & l'Eſtat de la republique, le moyen eſt de faire ceſſer au pluſtoſt les iniures & violences reciproques, leur faire poſer à tous les armes, & rapeller par vne authorité & par vne loy benigne, ceux qui ſont deſtournez donnant fin à ceſte ſanglante guerre. Quelle fin, ne ſera elle pas ignomineuſe ſi ſa Maieſté entre en capitulation auec ſes ſuiects, là s'arreſtent & demeurent fichez la plus part des hommes, ou par foibleſſe d'eſprit, ou par malignité, mais en effect ſaluiſant, de ſi belle apparence, & ſi proprement doré, eſt vne pure impoſture & peſtilence inuentée de l'ennemy des hommes, de paix & de vertu. car donner la loy à ſes ſuiects, leur preſcrire vne forme de viure, leur impoſer peines & ſuplices s'ils outrepaſſent ſa volonté, les deſarmer, leuer tribut ſur eux & receuoir d'eux hommages, eſt-ce capituler auec eux, capituler c'eſt deſmeſler la diſpute du droict d'vn chacun, el gal reſpect & prendre & dõner la loy tout enſemble, baillant gaige chacun de ſon coſté, ou par hoſtages ou par autres aſſeurences, mais quand vn ſeul reçoit la loy & vn ſeul la donne, qu'eſt-ce autre choſe que le fruict de la victoire.

Voire mais le Roy leur octroye les conditions que ſans les armes ils neuſſent point obtenües. Certainement ſi le Roy quittoit quelque choſe de ſon droit ou authorité ie n'aurois que reſpondre, combien qu'il faille quitter de ſon droict, ſi le ſalut de la republique le requiert, car meſme

ce neſt plus droit, s'il empeſche le bien public & nuict à l'Eſtat, ainſi que diſoit Appius Claudius de l'authorité du peuple Romain. Mais ſa Maieſté ne leur donne par ce traicté, ny Eſtat ny terres, ny les allege d'aucuns tributs ou ſubcide, ne leur quitte aucuns deuoirs ou charges. Il laiſſe ſeulement leurs conſciences en liberté. Cela s'apelle il capituler, eſt-ce capituler que promettre pour toute conuention que le Roy demeurera leur Prince, & ils demeureront ſes ſuiects. Si le Roy leur oſtoit la liberté ils ſeroient ſes eſclaues & non pas ſes ſubiects. Il ſeroit leur opreſſeur & non pas leur Prince. Car la principauté eſt ſur les hommes libres, doncques en leur laiſſant la liberté il ſe conſtituë leur Prince. C'eſt à dire protecteur de leur ſalut & liberté, & ils ſe declarent ſes ſuiects obligez à maintenir ſon Eſtat, qui eſt-ce qui ſera ſi inpudent de dire que c'eſt capituler, que ſi on veut donner à la liberté de ſi eſtroittes barres que la Religion & l'ame ne ſoyent point compriſes. C'eſt peruertir malignement le mot & la choſe meſme, car la liberté ſeruue n'eſt point la liberté, la liberté brutalle du corps & des actions humaines eſt vilie & indigne de ceſte excellente marque, qui eſt proprement deuë à l'eſprit & à la plus viue partie d'iceluy, & à la plus excellante de toutes ſes actions. Qu'elqu'vn dira ſoudain que ce n'eſt pas liberté, mais vne licence pernicieuſe; Mais il y a long temps que le Conſeil du Roy a cogneu & iugé que c'eſtoit liberté, & qu'il eſtoit neceſſaire de laiſſer en paix les eſprits de ſes ſubiects, comme ne pouuans

eſtre ployez par le feu ny par la flamme, ains ſeulement par la viue perſuaſion, & par la raiſon qui domine ſur iceux. Ce qui n'a point eſté fait ſans exemple, meſme du plus grand Empereut qui ait eſté depuis trois cens ans, y euſt il oncques tant d'occaſion de permettre ceſte liberté que maintenant, l'oſter ou en retrancher ſeroit-ce point captiuer & aſſeruir les hommes. Donc c'eſt vne frenaiſie bien ferme d'appeller capitulation la loy du Prince qui conſerue la iuſte liberté à ſes ſubiects, les munit contre l'appreſſion, ratifie ce que long temps y a que ſa Majeſté & ſon Conſeil a arreſté & ordonné, & qu'il faudroit de nouueau ordonner s'il eſtoit à faire, & luy conſerue le nom & tiltre de bon Prince: Mais c'eſt bien perſecuter heſtilement ſon Prince d'eſloigner ſa volonté par malins artifices d'vne tant ſalutaire & ſaincte reconciliation auec menace de l'abandonner s'il y veut entendre, n'eſt-ce pas la tirannifer & opprimer.

Ceux qui ſont de ceſt aduis demeurans à couuert loing des coups deſirent que le Roy pourſuiue ſa poincte, & par guerre hazarde ſon Eſtat auec la certaine & infaillible perte de tous ces hommes. Enquoy ils deſcouurent aſſez qu'il ny a rien en eux d'humain, & qu'ils ont l'eſprit troublé & peruerty, plain de hayne, vẽgeance & furẽt, dont par le paſſé leurs oppinions ſanguinaires (vrais pourtraicts & imáges de leurs eſprits) ont fait ſuffiſante preuue, & pourtant on ne doit prendre leur aduis que pour vn traict enuenimé aueuglement contre les aduerſaires, & comme l'op-

pinion des ennemis iurez de la Republique, auquel rang ont tous ceux par la ſentence de Hala Seruilius, qui ſeparent les Conſeils du public ayãs plus de reſpect à leurs particulieres haines qu'au ſalut du peuple. Neantmoins peu ce qu'ils y meſlent pour luitre l'honneur du Roy, on les eſcoute fauorablement comme bien zelez à la conſeruatiõ de ſon authorité, de laquelle toutesfois ils abuſent peruerſement, impoſans à ſa Maieſté par l'apparence du mot d'honneur, & de capituler, empeſchans vn bien tant neceſſaire, & donnant occaſion à infinis maux les plus execrables qu'on pourroit panſer.

Rien n'eſt plus honnorable ne manifique à vn Roy que de donner la loy a ſes ſubiects ſans diminution de ſes droicts. Rien n'eſt plus loüable à vn ſage Prince cognoiſſans que les diſſentions ſont les maladies des grands Eſtats, que d'y appliquer par ſa prudence le remede conuenable, & ſi dextrement manier les eſprits qu'il gueriſſe leurs playes maintenant ſes ſujects & ſa ſeigneurie.

Nos Roys predeceſſeurs de ſa Majeſté ont cõſerué & agrandy ceſt Eſtat autãt ou plus par prudence que par armes. La vraye & naturelle prudence eſt de cedder quelque fois au temps & touſiours à la neceſſité, en ceſte façon ont eſté ſouuent pacifiees les diſſentions Ciuilles des Romains, & eſt aduenu bien ſouuent que le Senat quittant quelque choſe liberallement au populaire, non ſeulemẽt le rendoit ſatisfaict, mais auſſi vaincu par ce bien fait non eſperé, dont s'eſmouuoit vne merueilleuſe concorde & obeyſſance

treſprompte au bas peuple; Au contraire quand ce meſme Senat laiſſant ceſte voye & meſpriſant l'artifice & prudence de ſes maieurs ſe dit ſans rien ceder de ſi ſaincte grauité à l'endroit de Cezar, & depuis d'Anthoine. Il donna vn exemple & enſeignement perpetuel à tous Princes & peuples, & monſtra en ce ſuperbe theatre eminent par toute la terre que ceux qui manient vn eſtat doiuent en ſe deſpoüillant de tout regard particulier mettant à part toutes haynes & malueillances tourner toutes leurs eſtudes, ſoing & dilligeãce au ſalut du peuple & la conſeruation de l'Eſtat, ſans s'oppiniaſtrer comme ils firent, dont s'enſuiuit leur ruyne & la perte de l'Empire & de la Maieſté du peuple Romain. Ceux donc qui ſous pretexte de ne rien ceder & de tenir leur ſourcil refrongné taſchant de s'agrandir & vanger leur mauuais courage tenans à peu le hazard de l'Eſtat & la certaine ruyne du Roy & de ſes ſubiects peuuent à bon droict eſtre appellez peſtes & prodicteurs de la Republique, de leur patrie & de ſa Maieſté.

Le bon Pilotte ne ſouſtient iamais contre la tempeſte; il baiſſe les voilles & ſe tient coy, puis releuant ſes antenes vogue ſeurement ſur les ondes nagueres enflees & eſleuees pour le ſubmerger, ſi on combat contre l'orage & contre le Ciel ſera-ce pas ſe precipiter aueuglement & chercher noſtre perdition & ruyne.

Le ſage enfant ne s'enduroit point contre le courroux de ſon pere, mais s'humilie & l'appaiſe. Et tantoſt apres ſon pere le courronne de ſa benediction & de ſon heritage, ainſi Dieu noſtre pere

ayant d'vne main visité nostre Roy, de l'autre le releuera plus que iamais, & le couronnera de nouuelles graces & de biens nõ esperez, & si quelque bouttefeu enuenimé veut encores disputer de ce mot de capitulation & de paix, ie maintiens que c'est victoire que de demeurer Seigneur & donner la loy à ceux contre lesquels on a combatu. Ceste victoire non sanglante est de si grand prix & proffit qu'elle sera plus vtille & plus glorieuse à sa Maiesté que mille autres victoires esquelles le Roy n'auroit ny honneur, ny gré; ains seulemẽt les seigneurs, Capitaines & gens de guerre qui s'emplifieront à son detriment luy soustrayans la deuotion de ses subiects & l'honneur de la tuition de l'Estat, & non seulement gardera sa Majesté d'entrer en grandes & infinies obligations, qui est vn demy seruage. Mais au rebours luy obligera de plus en plus tous ses subiects d'vne & d'autre part, mesme les gens de guerre, veu le peril eminent & l'incertaine issuë de telles meslees, & l'infaillible ruyne des vns & des autres.

Qui est-ce qui enuiera à la France son repos, & au Roy ce triomphe plus auguste & plus magnifique que toutes les victoires & conquestes de ses predecesseurs Roys. La gloire est trop plus excellente (ainsi que disoit Cesar de Ciceron) d'auoir planté plus loing des bornes du nom & de la vertu, que de l'Empire & domination Françoise; à sçauoir par la singuliere recommandatiõ de Prudence, de Benignité, & de Charité plus que paternelle que le Roy acquerra, se couronnant de ceste rare couronne d'auoir esteinct vn si

grand brandon de sedition, dont coustumierement les autres grands estats sont embrasez & aneantis.

Finissant donc ceste tant triste guerre, reluira vne tres-ioyeuse & heureuse paix, qu'à bon droit i'apelleray preneuse conqueste, laquelle rendra sa Majesté redoutable à toute l'Europe, qui a sceu la grandeur des deux puissances qu'il remettra sous sa main, & comme le peuple Romain disoit sa ville heureuse & inuincible par la concorde des Estats; ainsi dirõs nous d'vn accord, que par ceste paix le Roy & la France seront heureux, inuincibles & honnorez d'eternelles loüanges.

Le torrent qui n'a point de source est tantost asseche en destournant de son canal le cours des eaux, ses chefs que tant ont redoubte n'ont point ou peu de source, les ruisseaux qui les enflera sont aisez à admortir, parce que ce n'est pas leur droit & naturel cours, à sçauoir pour se conseruer de violence, cassant ceste craincte il ny a doute qu'ils n'ayment trop mieux, puis qu'on ne les figure poinct incensez depende de leur Roy & estre en sa bonne grace, tant par l'obligation & deuoir naturel que pour y voir plus de seureté & moyen de se maintenir, & si depuis l'an 62. on les eust dextrement maniez, la France seroit heureuse mais ceux qui les ont picquez & harcellez par mil iniures, violences, menaces & calomnies en cuidant affoiblir leurs ennemis, les ont fortifiez & faict entrer en extreme deffiance; & finalement en hautes & hardies entreprises ausquelles pour rien ils n'eussent voulu penser. & tout

ainſi que les eſtançons mis contre la paroy ruineuſe & penchante en luy reſiſtant la ſouſtiennent & fortifient : ainſi ont ils fait par leurs aueugles efforts & diſcours qu'on doit pluſtoſt peu à peu leur ſouſtraire par la iouyſſãce de leurs Eſtats & apprendre de la nature qu'il eſt trop plus aiſé de plier que rompre : mais au lieu d'eſteindre doucement ce braſier ils ont ſi aſprement ſoufflé que la flamme eſt preſte à les conſumer & deſia en a deuoré aucuns, ce ſont donc les premiers & vrais autheurs des troubles pour leur imprudence pour ne dire pis, ie parle des Cours & autres qui les ont tant durement traittez & qui par leur rigueur les ont touſiours tenus en ceruelle comme ſouffrans ou attendans à toute heure l'iniure & l'outrage, & ſentans touſiours l'ennemy à leurs coſtez.

Y a il eſprit ſi bening qui n'en fuſt à la longue effarouché, dequoy ſert le nom de paix publique ſi chacun en ſon particulier eſprouue la rigueur & aigreur de la guerre, comme diſoit ce Romain, que pourroit plus faire l'ennemy que ceux qui ſe renomment protecteurs, qu'eſt-ce qu'ils pourroient craindre de plus amer, certainement il leur a ſemblé que ce qu'ils deuoiẽt craindre, à ſçauoir la mort ou le banniſſement eſtoit moindre & plus tolerable que ce qu'ils ſouffroient, & ont eſprouué, dont nous deurions eſpargner les confuſions veu que la guerre leur a eſté moins pernicieuſe que la paix.

Ie ſçay bien que cecy ſera trouué aſpre & que ie pourrois parler plus doucement : Mais la neceſſité

ceſſité arrache malgré moy ces paroles de mon cœur, & me fait preferer la rude verité à la douce flaterie : car c'eſt piper ou trahir que de celer ou deguiſer la verité quand il eſt queſtion de la choſe publique. L'experience manifeſte des fols nous auoit ja donné vn clair enſeignement de nous porter doucement auec eux, mais nous l'auons prins à contrepoil, aymans mieux le peril de la calamité pour maiſtreſſe que le diſcours & la raiſon. Le vray moyen donc de rompre leur intelligences, c'eſt de leur oſter la neceſſité d'y entendre, les traittans, non comme ennemis, mais benignement comme enfans, & ſuiets iuſticiables membres da la Republique, dont le Roy eſt le chef : Car examinant les choſes de pres, on trouuera qu'ils ont eſté cy deuant traittez en rebelles. Ce qui leur a fait rechercher tous moyens, & embraſſer toutes occaſions pour ſe conſeruer ; Et ie ne ſçay s'il y a homme ſi parfaict qui ſe voyant reduit à tel point, & voyant quelque moyen de ſe preſeruer ne l'embraſſaſt viuement, eſtant de ſoy vne loy inuiolable de nature, plus forte que toutes autres loix. C'eſt ce qui leur a mis les armes en main, & qui y a engendré ce tant horrible degaſt & difformité : car les menees qu'on baſtiſſoit contre eux de toutes parts eſtoiét ſi peu ſecrettement conduites, la defaueur tant euidente, le deſdain ſi apparant, les menaces de la rupture de l'Edict de pacification, & de la publication du Concile tant ouuertes, & l'iniuſtice tant manifeſte qu'ils euſſent eſté par trop lourds & ſtupides, s'ils n'en euſſent à bon eſſient eſté touchez, & euſſent

bien merité le tourment qu'on leur apreſtoit s'ils n'euſſent eſuité la feſte, les beſtes brutres ſentent venir l'orage & cherchent leurs cachettes, ne trouuons pas mauuais ſi les hommes le preuoyant ſe muniſſent à l'encontre : nos menaces ont eſté meſſageres de nos complots ainſi que l'eſclair du tonnerre, nous leur auons faict voir nos appreſts ; ceſſons donc de nous esbahir s'ils ont vn pied en l'air & l'œil en la campagne ; ie ne veux pourtant les excuſer du tout. Mais il ny a homme de bon ſens qui ne les iuge pluſtoſt dignes de pitié que de peine, quand ils ne verront plus rien qui les doiue faire craindre, ne doutons poinct que ſoudain ils ne s'apliquent du tout à leurs affaires domeſtiques deſquels attendu le naturel de ceſte nation, il eſt force de confeſſer qu'ils ont eſté deſtournez par vne tres vrgente neceſſité, & qu'ils ſe ſont veus aſſiegez de perils & de maux, ainſi que diſoit Camille, & qu'il eſt à bon droit comparé à vn desbord qu'il faut laiſſer doucement eſcouller.

Il y a en chacun pays certains eſprits turbulens qui ſont les inſtrumens des remuements & des nouuelles, il les faudroit eſcarter des lieux où ils ont leurs cognoiſſances & pratiques aux autres ne faut monſtrer aucun ſigne ny faira demonſtration quelconque de deffiance : car ce n'eſt autre choſe qu'allumer & nourrir vne contraire deffiance en leurs cœurs & les faire ennemis malgré qu'ils en ayent, celuy eſt ennemy qui nous tient pour ennemy, cela eſt ſi naturel que meſmes les cerfs & eſclaues ſe peruertiſſent &

coniurent cõtre leurs maistres s'ils apperçoiuent en eux quelque deffiance de fidelité, sur tout il est necessaire de faire rigoureuse punition des transgresseurs des Edits, & ne les rendre plus contemptibles à faute d'exiger seurement l'obseruation d'iceux sans distinction de personne. Ainsi sera la paix heureusement entretenuë, la procuration & conseruation de laquelle est le propre office & deuoir du Roy, à ce but tend l'establissemẽt des Estats & seigneurs, à sçauoir à la fruictiõ de la paix dont la douceur & plaisir a donné commencement au pays & aux loix & a fait cognoistre au plus fort le plus foible & a fait tenir volontairement les vns aux autres.

Partant le vray office du Roy est comme tuteur & gardien de la paix, de la maintenir inuiolable quand Dieu la luy aura donnée & punir asprement les contempteurs de ses loix.

Le Prince qui abborre la paix, qui tend à l'effusion de sang de mesmes de ses sujets & membres, le nom & l'effect de Prince cessent pour vn autre tant abominable que iene le puis exprimer moins aigrement & d'vn nom plus leger que d'ennemy de guerre humain & de la nature.

L'affection du Prince a esté de tout temps comparee à la paternelle, le pere cruel enuers ses enfans est vn monstre desnaturé & execrable s'efforçant de despiter le vray & commun pere des hommes & de la nature.

Arriere doncques au pestes qui d'vn cœur hostille & sanguinaire taschent de corrompre (ce que Dieu destourne) la naifue & naturelle bonté

de nostre Prince, de la Royne sa mere & de nos-seigneurs se faire, qui les veulent faire degenerer de l'ancienne tant celebre, & plus diuine qu'humaine debonnaireté de leurs maieurs Roys de France enuers leurs suiects, qui a esté le nerf & le lien qui si longuement a maintenu ceste cou-rõne recogneuë d'vn cœur franc & loyauté Françoise & non pas tirannie par effuzion de sang & par cruauté, telles gens sont de mauuais augure à ceste Couronne, & semblent vouloir auancer le destin d'icelle : c'est à dire le Iugement de Dieu, humiliant les choses esleuees & aneantissant les plus fermes, liant les esprits & esblouyssant les entendemens & les discours, que le Roy vse de clemence & il esprouuera celle de Dieu, que le Roy ne tienne poinct son cœur, & Dieu luy ouurira le sien, que le Roy donne à la Republique son offence & son desplaisir, & tantost elle recognoistra auec vsure le bienfaict & luy faira homage de son repos & felicité, que le Roy oublie & quitte tout le mal talant enuers son suiect, & ils s'aquitteront & s'oublieront eux mesmes pour l'honnorer & seruir de tout leur pouuoir.

FIN.

ibi2